

Fiche Technique : programme environnemental entreprise

Objectifs de la mission

Transformer les obligations environnementales en résultats opérationnels mesurables, tout en sécurisant la conformité et la performance.

- Concevoir un programme robuste, aligné sur autorisations, réglementation et attentes des parties prenantes.
- Convertir les exigences en contrôles simples, indicateurs utiles et gains rapides (eau, déchets, émissions, urgences).
- Structurer la gouvernance : engagement de la direction, responsabilités claires, pilotage multi-sites, arbitrages budgétaires.
- Prioriser les chantiers à fort impact/faible complexité et planifier des actions testables avec preuves.
- Assurer traçabilité et auditabilité des données pour démontrer la conformité sans perturber l'exploitation.
- Ancrer l'amélioration continue : audits internes, analyses causales, revues de direction et réallocations rapides.

Bénéfice clé : un dispositif de gouvernance environnementale au service de la performance industrielle et de la crédibilité de la marque.

Cible / Bénéficiaires

- Directions générales, directeurs d'usine, responsables QHSE, responsables environnement.
- Industries : agroalimentaire, mines/carrières/cimenteries, textile, chimie.
- Actifs et services : hôtellerie, immobilier tertiaire et d'entreprise, zones industrielles, logistique.
- Organisations au Maroc et en Afrique francophone, soumises aux attentes des donneurs d'ordres internationaux et autorités locales.
- Équipes opérationnelles (production, maintenance, qualité, logistique) et partenaires (bailleurs, clients, riverains).

Durée de la mission

La durée varie selon la complexité des procédés, la maturité des pratiques et l'ampleur des écarts.

- Diagnostic et cadrage : quelques semaines pour un site unique (plus si analyses complémentaires).
- Feuille de route et routines de pilotage : construites en parallèle pour accélérer le déploiement.
- Déploiement opérationnel : séquencé selon priorités et fenêtres d'arrêt technique, avec jalons réguliers.

Démarche / Méthodologie

Phase	Objectif principal	Durée
1. Cadrage et gouvernance	Définir périmètre, ambition, responsabilités et pilotage ; cartographier exigences et risques ; prioriser les premières actions.	Diagnostic + cadrage sur quelques semaines (site unique)
2. Feuille de route et indicateurs	Fixer objectifs SMART, plans d'action, indicateurs impact/conformité/efficacité et modalités d'escalade ; organiser la communication.	Conception en parallèle du cadrage ; feuille de route pluriannuelle
3. Mise en œuvre opérationnelle	Intégrer procédures et contrôles dans l'exploitation ; former et mobiliser ; digitaliser le suivi et la maîtrise documentaire.	Déploiement par lots calé sur arrêts techniques
4. Évaluation et amélioration continue	Audits internes, analyses causales, gestion des écarts et revues de direction pour réorienter et pérenniser.	Cycle périodique continu

Phase 1 — Cadrage et gouvernance

- Analyse du contexte : autorisations, réglementation, exigences bailleurs/donneurs d'ordre.
- Clarification des rôles, chaîne de validation, comités de pilotage ; définition de la politique environnementale.
- Cartographie des exigences : captages, stockage chimiques, rejets aqueux, émissions, solvants, bruit, déchets, sols, biodiversité.
- Priorisation pragmatique : gravité, probabilité, détectabilité, sensibilité parties prenantes.
- Premières actions : contrôle des rejets et installations sensibles ; formation des responsables de zone ; planification corrective.

Phase 2 — Feuille de route et indicateurs

- Objectifs SMART reliés à des actions, pilotes, échéances et budgets ; arbitrage des dépendances.
- Indicateurs d'impact, de conformité et d'efficacité ; sources fiables, fréquences adaptées et seuils d'alerte.
- Tableaux de bord orientés décision : écarts significatifs, analyses de cause, mesures correctives.
- Communication parties prenantes : cartographie des attentes, messages/canaux adaptés, retours d'expérience.

Phase 3 — Mise en œuvre opérationnelle

- Procédures simples, fiches réflexes, contrôles intégrés ; critères d'acceptation et modalités d'escalade.
- Alignement sur la Certification ISO 14001 pour pérennité, traçabilité et audits internes renforcés.
- Compétences et mobilisation : mises en situation, études de cas, évaluations ; appui possible via NEW LEARNING.
- Digitalisation : formulaires et workflows, collecte automatisée, centralisation des preuves, priorisation des actions.

Phase 4 — Évaluation et amélioration continue

- Audits internes fondés sur exigences et risques ; classement des écarts et recommandations concrètes.
- Analyses causales reliées aux aspects environnementaux ; plans correctifs testables, suivis et clos avec preuve.
- Revues de direction : synthèses, tendances, comparaisons inter-sites ; décisions d'arbitrage et d'investissement.
- Capitalisation et partage des retours d'expérience pour maintenir la dynamique et la résilience.

Livrables clés : politique environnementale, matrice risques & opportunités, registre des exigences, objectifs chiffrés, plans d'action, indicateurs, calendrier de surveillance, procédures opérationnelles, dispositif de gestion documentaire, rapports d'audit et revues de direction.